

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 15 avril 2021

<u>Présents</u>: Mesdames AGASSE-VOYAU Armelle, AUBLANC Anne-Laure, MARAIS Corinne, AUGE Gisèle, LOPEZ Véronique, THIVEYRAT Karine, Messieurs HERNANDEZ Joël, BERTELLI Gilles, BOURGES Henri, LASO Gabriel, CADOSCH Michel, VACHER Michel, ROUCH Claude, GOMEZ Patrick, HELAINE Yves, JEAN Patrice

<u>Absents</u>: BADENES Sophie (procuration à BOURGES Henri), CORNELOUP Aurore (procuration à AGASSE-VOYAU Armelle), JAILE Aurore (procuration à ROUCH Claude.

La séance du Conseil Municipal du 24 Mars 2021 est ouverte à 19h30 par Monsieur le Maire.

Après avoir procédé à l'appel des présents, le quorum étant atteint, l'assemblée est invitée à délibérer.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de désigner son secrétaire de séance, Madame Anne-Laure AUBLANC est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Monsieur le Maire invite ensuite l'assemblée à adopter le procès-verbal de la séance du 24 mars 2021 : Vote => Unanimité

1°): Vote du Budget 2021

M. le Maire présente à l'Assemblée la dernière mouture du Budget M14 de l'exercice 2021, résultant des différents débats et réunions de travail.

Au total la section de Fonctionnement, d'une part, et la section d'Investissement, d'autre part, sont équilibrées sans avoir recours à une augmentation de la pression fiscale communale.

Le Budget M14 de l'exercice 2021 peut être résumé de la façon suivante :

Vue d'ensemble

	FONCTIONNEMENT					
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 957 344,78	1 564 948,00			
	+	+	+			
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00			
O R	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	(si déficit)	(si excédent)			
S	REPORTE (2)	0,00	392 396,78			
	=	=	=			
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	1 957 344,78	1 957 344,78			
		INVESTISSEMENT				
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	756 697,43	798 016,53			
	+	+	+			
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	41 319,10	0,00			
O R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif)	(si solde positif)			
T S	(2)	0,00	0,00			
	= = =					
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	798 016,53	798 016,53			
		TOTAL				
	TOTAL DU BUDGET (3)	2 755 361,31	2 755 361,31			

Les Restes à Réaliser s'élèvent en Dépenses d'Investissement à : 41 319.10 €

	Dépenses d'Investissement						
Article	Opération d'Investissement	Intitulé de l'Opération	Numéro de Facture	Date d'émission	Nom du Fournisseur	Montant TTC	
2313	176	Aménagement sécurité	Titre n° 614 Bordereau n° 36	14.12.2020	ATD 11	1 440 €	
2313		routière RD 124	Titre n° 613 Bordereau n° 36	14.12.2020	ATD 11	345.60 €	
202			N° 20.330	01.02.2021	L'Atelier AVB	517.50 €	
202	183	183	183 Modification du Plan Local d'Urbanisme	N* FL34.21.0002	14.01.2021	OTEIS	660 €
202			N° 2045213	11.02.2021	VPNG	1 014 €	
2313	182	Aménagement terrain future caseme SDIS	N° 20025835	26.10.2020	GRAND NARBONNE	4 572 €	
2313			Titre nº 615 Bordereau nº 36	14.12.2020	ATD 11	354 €	
2313	130	Construction Bâtiment scolaire Ecole maternelle	N° FC20-1034	30.12.2020	FONDATEC	1 716 €	
2313			Titre nº 502 Bordereau nº 175	21.12.2020	SYADEN	2 500 €	
2182	167	Achat de véhicules	N° 2021020010	22.02.2021	Maintenance Poids Lourds	28 200 €	
	TOTAL						

Section de Fonctionnement :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	430 400,00	0,00	432 400,00	0,00	432 400,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	815 000,00	0,00	855 000,00	0,00	855 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	248 500,00	0,00	212 100,00	0,00	212 100,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	1 493 900,00	0,00	1 499 500,00	0,00	1 499 500,00
66	Charges financières	35 000,00	0,00	32 000,00	0,00	32 000,00
67	Charges exceptionnelles	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	50 032,57		50 094,78	0,00	50 094,78
Total	des dépenses réelles de fonctionnement	1 581 432,57	0,00	1 581 594,78	0,00	1 581 594,78
023	Virement à la section d'investissement (5)	238 000,00		316 650,00	0,00	316 650,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	57 019,00		59 100,00	0,00	59 100,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre de fonctionnement	295 019,00		375 750,00	0,00	375 750,00
	TOTAL	1 876 451,57	0,00	1 957 344,78	0,00	1 957 344,78

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 957 344,78

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	80 000,00	0,00	70 000,00	0,00	70 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	3 800,00	0,00	8 971,00	0,00	8 971,00
73	Impôts et taxes	928 597,00	0,00	981 559,00	0,00	981 559,00
74	Dotations et participations	461 561,00	0,00	439 918,00	0,00	439 918,00
75	Autres produits de gestion courante	10 000,00	0,00	6 500,00	0,00	6 500,00
	Total des recettes de gestion courante	1 483 958,00	0,00	1 506 948,00	0,00	1 506 948,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	31 000,00	0,00	13 000,00	0,00	13 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	des recettes réelles de fonctionnement	1 514 958.00	0,00	1 519 948.00	0,00	1 519 948.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	40 000,00		45 000,00	0,00	45 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des recettes d'ordre de fonctionnement	40 000,00		45 000,00	0,00	45 000,00
	TOTAL	1 554 958,00	0,00	1 564 948,00	0,00	1 564 948,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	392 396,78
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 957 344,78

Section d'Investissement :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
		précédent (1)	(2)			
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	607 307,00	41 319,10	631 497,43	0,00	672 816,53
	Total des dépenses d'équipement	612 307,00	41 319,10	636 497,43	0,00	677 816,53
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	50 000,00	0,00	70 200,00	0,00	70 200,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	50 000,00	0,00	70 200,00	0,00	70 200,00
45	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses réelles d'investissement	662 307,00	41 319,10	706 697,43	0,00	748 016,53
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	40 000,00		45 000,00	0,00	45 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	65 000,00		5 000,00	0,00	5 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			50 000,00	0,00	50 000,00
	TOTAL	767 307,00	41 319,10	756 697,43	0,00	798 016,53

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	798 016,53

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire	Restes à		VOTE (3)	TOTAL
Спар.	Libelle	budget	réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOIE (3)	(= RAR + vote)
		précédent (1)	(2)	Houvelles		(= KAR + VOLE)
010	Stocks (5)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	29 920.00	0.00	138 050.00	0.00	138 050.00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	296 368,00	0.00	178 862.00	0.00	178 862.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
204	Subventions d'équipement versées	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00
	Total des recettes d'équipement	326 288,00	0,00	316 912,00	0.00	316 912,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	81 000,00	0,00	62 000,00	0,00	62 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	107 292,38	0,00	38 354,53	0,00	38 354,53
138	Autres subvent° invest, non transf.	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	188 292.38	0.00	100 354,53	0.00	100 354,53
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes réelles d'investissement	514 580,38	0,00	417 266,53	0,00	417 266,53
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	238 000,00		316 650,00	0,00	316 650,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	57 019,00		59 100,00	0,00	59 100,00
041	Opérations patrimoniales (4)	65 000,00		5 000,00	0,00	5 000,00
Total d	es recettes d'ordre d'investissement	360 019,00		380 750,00	0,00	380 750,00

Ce budget tient compte bien évidement des charges à caractères général, des subventions aux associations, des charges de personnel avec notamment des avancements d'échelon, de promotions internes sur l'exercice 2021, prévus par les statuts de la Fonction Publique Territoriale, mais aussi le recrutement d'agents contractuels, ou encore d'agents mis à disposition, pour faire face à un accroissement d'activité et en remplacement d'agents en arrêt maladie ou en congé maternité, dans le respect des dispositions en vigueur, ainsi que les heures supplémentaires pour élections en prévision des deux des élections Départementales et Régionales programmées en Juin 2021.

Concernant les subventions aux Associations, M. le Maire en précise le montant total, prévu à l'article 6574 du Budget 2021 qui s'élève à 28 000 €. Il précise que les subventions ne seront versées aux Associations concernées, qu'après réception en Mairie des budgets et bilans de chacune d'entre elles, et ce, conformément à l'Article L.1611-4 du CGCT.

La participation de la commune au SDIS de l'Aude, s'élèvera pour l'année 2021 à 63 480.74 € (article 6553), mais il est prévu un transfert de compétences auprès de la Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne à compter du 1er Juillet 2021.

Le présent Budget prévoit également à l'article 65548, une participation exceptionnelle d'un montant de 20 000 € au profit du Syndicat Intercommunal de Gestion du Hameau du Somail, au titre de l'exercice 2021, ainsi qu'une participation auprès du SIVU du Collège d'un montant de 4 438 € et au SIVU des aires de lavage pour un montant de 2 295 €.

Le virement à la section d'Investissement s'élève à 316 650 €.

M. le Maire propose à l'Assemblée de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre pour la section de Fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'Investissement.

L'Assemblée est invitée à se prononcer sur le vote du budget tel que présenté.

VOTE: 1 abstention **POUR:** 18

02°): Vote des taux d'imposition 2021

La suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales se traduit pour les communes par une perte de ressources. Cette perte est compensée à partir de 2021 par le transfert aux communes de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties dont le taux était en 2020 de 30,69%.

Le montant de TFPB départementale transféré n'est pas automatiquement égal au montant de la ressource de TH perdue par la commune. Il peut être supérieur et on parlera alors de « commune surcompensée», c'est le cas de Saint Nazaire d'Aude ; ou inférieur, on parlera alors de « commune sous-compensée». Un coefficient correcteur, calculé par la Direction Générale des Finances Publiques, permet de neutraliser ces écarts et d'équilibrer les compensations. Il est fixe et s'appliquera chaque année aux recettes de TFPB de la commune. Son application a pour conséquence soit une retenue (contribution) sur les produits de TFPB revenant aux communes surcompensées (coefficient correcteur minorant, inférieur à 1), soit un complément de fiscalité (versement) pour les communes sous-compensées (coefficient correcteur majorant, supérieur à 1).

Le transfert de la part départementale de TFPB influe sur le taux que les communes voteront à compter de 2021 au titre de cette taxe. Ainsi, le taux de référence communal de TFPB relatif à l'année 2021 est égal à la somme du taux communal et départemental appliqués en 2020 sur le territoire de la commune, soit 59,59 % (28,90 + 30,69%).

Ainsi, Les taux communaux proposés pour l'exercice 2021 sont les suivants :

	Bases d'imposition prévisionnelles 2021 notifiées	Taux communaux	Produits attendus
Taxe d'habitation	/	1	/
Taxe foncière (bâti)	1 214 000 €	59,59 %	723 423 €
Taxe foncière (non bâti)	55 600 €	71,62%	39 821 €
	TOTAL		763 244 €

Il est proposé d'entériner les taux communaux pour l'exercice 2021, dans les conditions énoncées cidessus.

<u>Vote =</u>> UNANIMITE

03°) Vote des Subventions aux Associations.

M. le Maire rappelle à l'Assemblée que le Budget 2021 prévoit à l'article 6574 la somme de 28 000 €.

Il rappelle que le tableau des subventions est annexé au Budget 2021, et en donne le détail :

Nom de l'Association	Montant de la subvention 2021
Association des parents d'élèves	1 000 €
Comité des fêtes de Saint-Nazaire	5 500 €
Comité des Fêtes du Somail	600 €
Les Tricotteuses	/
Comité de lutte contre le cancer	200 €
Attitude	200 €
Football club Saint-Nazairois	3 300 €
ENER'GYM	500 €
Croix rouge Française	50€
Pupilles enseignement public	50 €
Randonneurs Saint Nazairois	600€
Association « de page en page »	1 000 €
Association sportive et culturelle	100€
Chorale « pour le plaisir »	200€
Les Tréteaux	1
Pilates. Fit	/
Basket Club Sud Minervois	1 500 €
Anciens combattants	200 €
Ange et l'Autisme	200 €
Amicale des Sapeurs-pompiers	2 500 €
Union Bouliste	300 €
Amicale du personnel communal	300 €
Jeux et Patch du Somail	I
ACCA Chasse	900€
La Formiga	/
Pêche et pisciculture	200 €
AFDAIM / ADAPEI 11	50 €
Médaillés militaires	80 €
CFA	150 €
LES LEZARTS "Festival vent de scènes"	I
MARCHE	1 515 €
CHAT'S VADROUILLES	250 €
LES JARDINS DE BERNARD	250 €
Provision	6 305 €
Montant total des subventions	28 000 €

M. le Maire précise que les subventions ne seront versées aux Associations concernées, qu'après réception en Mairie des budgets et bilans de chacune d'entre elles, et ce, conformément à l'Article L.1611-4 du CGCT.

Vote => UNANIMITE

04°) Vote du Budget 2021 - Syndicat de Voirie : Programme 2021

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que des travaux de voirie vont être réalisés par le Syndicat Intercommunal de Voirie de la Région de Ginestas, Etablissement Public de Coopération Intercommunale, auquel la Commune a délégué sa compétence « voirie ».

Elle informe les membres du Conseil de la possibilité de demander au syndicat de faire un emprunt pour le compte de la Commune afin de financer ces travaux.

Pour l'exercice 2021, l'emprunt globalisé pour la Commune est évalué à 200.000 € sur 15 ans. Le remboursement peut se faire par fiscalisation (recouvrement de l'annuité d'emprunt à travers l'impôt).

Les travaux estimés seraient les suivants :

•	Aménagement de la rue Saint jean : Parking de la cave coopérative Chemin du collège : Accès Placette Rouge : Deux écluses avec bordure rue du Canalet Chemin de la Croze : 3 coussins berlinois avenue du Minervois	82.000 € 17.000 € 39.900 € 1.400 € 10.930 € 30 190 € 15.000 €
•		

Soit un montant total estimé de 200.000 €.

Il est proposé de :

- **Demander** au Syndicat Intercommunal de Voirie de la Région de Ginestas de réaliser un emprunt de 200.000 € afin de financer les travaux du programme 2021 sur une durée de 15 ans.
- **Décider** que le remboursement de cet emprunt se fera par fiscalisation.

Vote => 1 Abstention POUR : 18

SEANCE LEVEE A 20H20